

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cassandra Beaudry

<https://www.cadre21.org/membres/d37adb4eb336495ac543fdd5>

Date d'obtention : 2023-12-20 15:26:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode d'intervention nous permet d'agir rapidement afin que les photos/vidéos ne soit pas propager. De plus, je retiens que nous ne devons absolument pas regarder les images sur le téléphone du jeune, puisque cela voudrais dire que nous avons regarder de la « pornographie juvénile ». Ceci est donc un acte criminel.

Je retiens également que cette trousse nous indique bien tous les étapes que nous devons faire et suivre.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation changera la façon dont je procède, par exemple en gardant tout les noms des personnes confidentielles (donc ne pas nommer de noms ou en décrivant une personne à une collègue, etc.)

Je ne vais également pas questionner un élève en présence d'une autre personne.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne regarderai jamais dans son téléphone pour ne pas voir les photos/vidéos. Je ne vais également pas questionner l'élève en présence d'une autre personne pour ne pas qu'elle «change» son histoire ou qu'elle soit influencer avec ses réponses.